



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lutte et prevention

Question écrite n° 48822

Texte de la question

M. Denis Merville appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les statistiques récemment publiées par le ministère de l'intérieur relatives aux crimes et délits constatés en 1996 par les services de police et de gendarmerie. Il se félicite tout d'abord de la baisse de 2,88 % du nombre de crimes et délits relevés par rapport à 1995, qui atteste de l'importance des efforts consentis en matière de lutte contre la criminalité depuis 1994, année à partir de laquelle elle a amorcé un recul spectaculaire. Il observe par ailleurs l'indéniable succès des actions menées en matière de lutte contre la délinquance économique et financière (- 37,92 %), et a pris connaissance avec la plus grande satisfaction de la baisse des vols liés à l'automobile et aux deux roues à moteurs (- 4,17 %), particulièrement mal vécus par nos compatriotes. Toutefois, il constate qu'un certain nombre d'infractions auxquelles ces derniers sont plus particulièrement sensibles, parce qu'elles touchent leur vie quotidienne, sont en hausse : agressions contre les personnes, usage et trafic de stupéfiants, vandalisme... En outre, c'est avec la plus vive inquiétude qu'il relève l'implication croissante de mineurs dans ce type d'infraction, son augmentation se situant à 13,9 % pour cette dernière année. Il a pu d'ailleurs observer, sur le terrain, le désarroi croissant, le découragement des divers acteurs du monde judiciaire face à l'accroissement de cette délinquance juvénile, notamment en raison de l'importance du phénomène de récurrence. C'est pourquoi, ainsi que cela a pu être suggéré à maintes reprises, lors des divers débats portant sur la réforme du droit pénal, il lui semble opportun d'envisager la mise à l'étude de mesures tendant à suspendre l'attribution des aides sociales aux familles de mineurs délinquants, notamment récidivistes, afin de les inviter à observer leur devoir de surveillance. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser quelles suites le Gouvernement entend donner à cette proposition susceptible de contribuer efficacement à l'endiguement de la délinquance juvénile, et de lui rappeler par ailleurs la nature des initiatives récemment mises en œuvre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Merville Denis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48822

Rubrique : Délinquance et criminalité

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1033